

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

prétendre que notre programme s'harmonise d'une façon ou d'une autre avec l'un d'entre eux.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Le temps réservé aux questions et aux commentaires est maintenant terminé. Débat?

**Mme Diane Marleau (Sudbury):** Madame la Présidente, j'interviens aujourd'hui au sujet du projet de loi C-11 qui tend à autoriser le gouvernement à accroître notre ligne de crédit. Il s'agit de la troisième partie de notre trilogie financière de 1989-1990. On devrait peut-être parler de tragédie. Tout a commencé par le dépôt du Budget devant les médias. C'était là le pire exemple de gouvernement par la télévision; cela a été suivi par le dépôt des prévisions budgétaires, et nous avons maintenant droit à cette troisième partie. C'est vraiment une période très sombre pour le Canada. Nous devons cette trilogie à la nécessité de combattre le déficit. Le gouvernement conservateur prétend qu'il lutte contre le déficit. Or, il n'est certes pas trop efficace à cet égard depuis quatre ans.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Marleau:** Voyons maintenant le déficit—il ne s'agit pas en l'occurrence de la dette nationale, mais bien du montant que le gouvernement dépense en trop chaque année. Il serait bon qu'un jour ou l'autre, nous puissions nous attaquer vraiment à notre problème d'endettement et supprimer tout déficit. Je vais vous lire un extrait d'un éditorial paru dans le journal local, à Sudbury, samedi. Voici: «Le ministre des Finances a certaines explications à donner aux Canadiens au sujet de la politique économique du gouvernement. Pour commencer, il pourrait nous expliquer l'accroissement de la dette publique sous le régime conservateur, depuis qu'il occupe son portefeuille actuel. Lorsque le gouvernement a remplacé les libéraux en 1984, cette dette s'élevait à 170 milliards de dollars. Or, elle s'établit maintenant à plus de 320 milliards de dollars, et après la présente année financière, elle sera de plus de 350 milliards de dollars».

**M. McDermid:** Précise-t-on à combien s'élevait le déficit, lorsque vous êtes arrivés au pouvoir?

**Mme Marleau:** Nos vis-à-vis ont doublé la dette, monsieur le Président, et c'est très grave. Il n'y a pas de quoi rire. Avant et durant la dernière campagne électorale, les conservateurs n'ont parlé ni de dette ni de déficit. Ils ont plutôt fait toutes sortes de belles promesses coûteuses dans tout le pays et cela leur a permis d'être réélus. Cependant, ils violent la plupart de ces promesses. Savez-vous ce qu'ils prétendent maintenant? Ils affirment pouvoir violer certaines promesses, du fait de l'état actuel des finances. Où étaient- donc cet énorme déficit et cette dette imposante auparavant? C'est un peu comme s'ils venaient de faire une découverte. Rien n'a chan-

gé pourtant. Pourquoi n'avez-vous pas eu la franchise de dire carrément aux Canadiens ce que vous alliez faire?

**Des voix:** Bravo!

**Mme Marleau:** Or voilà maintenant que le gouvernement présente des mesures tendant à accroître ses recettes. N'est-ce pas gentil? Il présente un budget qui constituera la plus grande razzia fiscale de notre histoire. Les conservateurs prétendent prévoir tout un éventail de compressions de dépenses, mais dans quelles domaines? Au coeur même de nos programmes sociaux. Malgré tout cela, nous allons nous retrouver avec un déficit de 30,5 milliards de dollars à la fin de l'année.

Je crois que je leur en veux surtout pour la méthode qu'ils utilisent. Ils ne vont pas réduire l'assiette au beurre. Ils vont plutôt s'attaquer aux programmes essentiels qui bénéficient au simple citoyen du Canada. Les compressions qu'ils ont annoncées vont faire mal au simple citoyen. Elles vont faire beaucoup plus mal aux simples contribuables qu'aux dirigeants de grandes entreprises et amis des conservateurs. D'un côté, le gouvernement a réduit ses frais en se retirant du Programme d'assurance-chômage. Il prétend qu'il épargne ainsi 2,5 milliards de dollars. Aux dépens de qui, je vous le demande. Cette décision fait du tort aux Canadiens. Comme le gouvernement ne financera plus ce programme, il sera désormais plus difficile de toucher des prestations d'assurance-chômage. Il sera plus difficile pour le simple travailleur de faire une demande de prestations. Et qu'est-ce qui se passe quand un travailleur ne peut toucher de prestations d'assurance-chômage? Le savez-vous? Il se retrouve à l'assistance sociale. Qui en paie la facture?

Les gouvernements municipaux et provinciaux. Qui paie la facture des provinces et des municipalités? C'est le simple contribuable, le travailleur qui a épargné toute sa vie pour s'acheter une maison, la rénover et la retaper à son goût. Il n'a peut-être pas beaucoup d'argent à la banque parce qu'il l'a presque tout dépensé pour sa maison. C'est lui qui va payer la note.

**Des voix:** Bravo!

**M. McDermid:** C'est lui aussi qui payait la note ici.  
[Français]

La semaine suivant les élections, le très honorable premier ministre (M. Mulroney) déclarait, madame la Présidente: «J'ai maintenant la tâche de concrétiser les aspirations de ceux qui ont dit oui. Aucun Canadien ne sera laissé pour compte où que ce soit au Canada.»

C'est cela que notre très honorable premier ministre a dit tout de suite après les élections. Il appert que l'on n'avait pas encore tout à fait découvert la dette et le problème du déficit. Je dois vous dire que les enfants sont laissés pour compte. Le gouvernement a décidé de ne pas respecter sa promesse d'augmenter le nombre de places en garderie.